

Décision

Générale

colonial

Décision n° 81 nommant une commission à l'effet de rapprocher les écritures du Secrétariat Général de celles du Trésor en ce qui concerne les opérations effectuées au titre du budget colonial pendant l'exercice 1906.

n° 81

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
29 mai 1907

Numéro JO
n° 127 du 01/06/1907

Date du numéro
1 juin 1907

TEXTE INTÉGRAL

Par décision du Gouverneur. en date du 29 mai 1907 une Commission composée des membres du Conseil d'Administration ci-dessous désignés: MM. Le Secrétaire Général, Président ; Ricard. Acent des Messageries Maritimes, Membre. Frangeul, Chef du Service des Douanes et Contributions n. 1. Membre se réunira sur la convocation de son Président à l'effet de rapprocher les écritures du Secrétariat Général de celles du Trésor en ce qui concerne les opérations effectuées au titre du budget colonial, exercice 1906.